

La vérité cachée sur l'état financier de la SOSUMO

@rib News, 24/03/2010 Une crise grave traverse actuellement la société sucrière du Moso (Sosumo) au Sud-Est du Burundi. Des divergences ont été mises au grand jour, concernant l'état financier de cette entreprise, entre la ministre Commerce et de l'Industrie Mme Euphasie Bigirimana et le 2^eme Vice-président de la République Gabriel Ntisezerana. Alors que la ministre Bigirimana affirme que la santé financière de cette entreprise est très mauvaise, le 2^eme Vice-président Ntisezerana, en charge des questions économiques, clame haut et fort que la Sosumo se porte à merveille, malgré les "mauvaises langues" devrait-il conclure après une visite éclairée dans l'entreprise. Selon de sources bien informées, nous apprenons que la santé financière de la Sosumo est catastrophique. ARIB.INFO est aujourd'hui en mesure de donner, chiffres à l'appui, l'état réel des finances de cette entreprise.

En date du 16 mars 2010, les avoirs de la Sosumo en Banque et en caisse s'élevaient exactement à 812.474.106 FBU, d'après les chiffres en notre possession. Les chèque émis s'élevaient à 2.000.000.000 FBU et les impôts non payés s'élevaient à 787.566.304 FBU. En y ajoutant d'autres charges dont celles du personnel et factures fournisseurs, les comptes de la Sosumo en date du 16 mars 2010 étaient débiteurs (solde négatif) de 4.422.472.704 FBU, une situation qui devrait faire frissonner le 2^eme Vice-président de la République. Selon des sources proches de la présidence, une commission vient d'être mise sur pied pour étudier la question de la santé financière de cette entreprise et, dans l'opinion d'aucun s'interroge aujourd'hui sur l'attitude du 2^eme Vice-président Ntisezerana dans cette affaire qui sent fort une opération de malversation de grande envergure. Pour rappel, la Sosumo est la Une de l'actualité depuis que la ministre du Commerce et de l'Industrie a désavoué le Conseil d'administration de l'entreprise, qui venait de la mise à l'écart du Directeur du Département agricole, M. Serges Ndayizeye. Mais la Direction de la Sosumo refusa d'obtempérer aux injonctions ministérielles et se vit reconforter dans cette position lors de la visite que le 2^eme Vice-président Ntisezerana vient d'effectuer dans cette entreprise. Les raisons de la mise à l'écart du Directeur du Département agricole étaient jusqu'ici restées inconnues du grand public, mais on vient d'apprendre qu'en réalité il est ressorti de Serges Ndayizeye d'avoir refusé des dessous de table pour fermer les yeux sur l'importation par la Sosumo de fumier inefficace pour la culture de la canne à sucre et trop coûteux pour les finances de l'entreprise. Plus est, on apprend que le fournisseur de ce fumier la Sosumo n'est autre qu'un certain Gabriel Ntisezerana, homme d'affaires et 2^eme Vice-président de la République. [MG]NdLR : En septembre 2009, ARIB.INFO publiait déjà un document sur les "Malversations sans précédent à la Société sucrière du Moso (SOSUMO)". Lire l'intégralité du document